



21

Développement durable et disparités régionales et internationales

735-1500

Le développement durable en bref 2015

17 indicateurs-clés pour mesurer les progrès



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de la statistique OFS
Office fédéral du développement territorial ARE
Direction du développement et de la coopération DDC
Office fédéral de l'environnement OFEV

Le développement durable est défini comme un développement qui répond aux besoins du présent sans mettre en péril la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

Répondre aux besoins du présent, c'est garantir la qualité de vie des générations actuelles, dans les nombreuses dimensions que revêt cette notion (conditions de vie matérielles, santé, qualité de l'environnement, etc.).

La satisfaction de nos besoins actuels ne doit toutefois pas se faire au détriment de la qualité de vie des générations à venir. Elle ne doit pas non plus nuire à d'autres individus vivant de nos jours, en Suisse ou ailleurs. En ceci, le développement durable cherche à favoriser une répartition équitable des ressources aux échelles régionales et globales.

Cette brochure montre où se situe la Suisse sur la voie du développement durable. Elle est structurée autour de quatre questions fondamentales pour le développement durable, auxquelles elle apporte des éléments de réponse sous une forme condensée et aisément compréhensible. Ces éléments de réponse sont fournis par les dix-sept indicateurs-clés extraits du système d'indicateurs MONET.

Pour davantage de détails sur la **définition du développement durable**, ainsi que sur le **contexte** dans lequel cette notion a vu le jour, voir la page 22.

Un **indicateur-clé** est un représentant de tout un groupe d'indicateurs. Il met en évidence de façon simplifiée les grandes tendances et les aspects caractéristiques d'un phénomène.

MONET est un système d'indicateurs destiné à mesurer le développement durable. Il propose au public et aux acteurs politiques quelque 75 indicateurs, régulièrement mis à jour. Le système est fondé sur une série de principes qui définissent les objectifs qualitatifs du développement durable sous la forme d'exigences concrètes.

Pour plus d'informations concernant MONET: www.monet.admin.ch

Sur la voie du développement durable ?

La Suisse évolue-t-elle vers une société durable? Les réponses aux quatre questions ci-dessous permettent d'estimer si nous sommes sur la bonne voie:

Satisfaction des besoins – quelle est notre qualité de vie aujourd'hui?

Etre en bonne santé, se sentir en sécurité, disposer d'un revenu suffisant pour vivre, sont autant de besoins qui, lorsqu'ils sont satisfaits, contribuent au bien-être de la population. Permettre à tous les individus de vivre dignement et de jouir d'une bonne qualité de vie constitue un objectif central du développement durable.

Solidarité – comment les ressources sont-elles réparties?

La notion de développement durable est empreinte d'une exigence d'équité. Dans cette optique, tous les individus doivent pouvoir accéder équitablement aux ressources importantes telles que, par exemple, la formation, le revenu, la santé et l'air propre. Les inégalités et la pauvreté doivent être combattues à l'échelle nationale et internationale.

Préservation du capital – que laisserons-nous à nos enfants?

Le développement durable veut aussi dire que nous devons consommer aujourd'hui en pensant à nos enfants et petits-enfants. La qualité de vie des générations à venir dépend, en grande partie, de l'état des ressources environnementales, économiques et sociales que nous leur laisserons, en Suisse et dans le monde.

Découplage – notre utilisation des ressources est-elle rationnelle?

Dans une perspective de développement durable, il est nécessaire que nous cherchions à satisfaire nos besoins dans les limites de ce que peut supporter l'environnement. Favoriser un développement économique et social sans porter atteinte à l'environnement implique d'adopter des modes de production et de consommation plus rationnels et efficaces.

Sommés-nous sur la bonne voie ?

La tendance de chaque indicateur est représentée avec l'un des symboles ci-dessous. Ils découlent de la comparaison de l'évolution visée (flèche blanche sur fond bleu) et de l'évolution observée (flèche noire sur fond blanc).

-  positive (vers le développement durable)
-  négative (contraire au développement durable)
-  indifférente

Les tendances sont analysées à partir de 1992 (année du Sommet de la Terre organisé par les Nations Unies) jusqu'à la dernière valeur disponible. Pour les séries plus récentes, l'analyse remonte à l'année de la première donnée disponible. Le début de la période d'analyse est marqué par le signe ▲ dans les graphiques s'il ne coïncide pas avec le début de la période illustrée.

Satisfaction des besoins – quelle est notre qualité de vie aujourd'hui ?	Evolution visée/observée		Qualification	Page
La santé de la population s'améliore				5
Les revenus augmentent				6
Les condamnations pour infractions de violence grave sont en augmentation				7
Le taux de chômage au sens du BIT est en augmentation				8
Solidarité – comment les ressources sont-elles réparties ?	Evolution visée/observée		Qualification	Page
Le taux de pauvreté diminue				9
L'aide publique au développement augmente				10
L'écart salarial entre femmes et hommes se réduit peu à peu				11
Préservation du capital – que laisserons-nous à nos enfants ?	Evolution visée/observée		Qualification	Page
Les compétences en lecture des jeunes s'améliorent				12
Après une augmentation, la dette publique est revenue en-dessous du niveau atteint en 1992				13
La part des investissements dans le produit intérieur brut stagne				14
Le nombre de personnes travaillant dans les domaines scientifiques et technologiques augmente				15
Les populations d'oiseaux nicheurs sont en augmentation				16
Les surfaces d'habitat et d'infrastructure par habitant augmentent				17
Découplage – notre utilisation des ressources est-elle rationnelle ?	Evolution visée/observée		Qualification	Page
Pas de modification notable de l'intensité du transport de marchandises				18
La part des transports publics augmente				19
La consommation d'énergie par personne diminue				20
L'intensité matérielle diminue				21

Santé



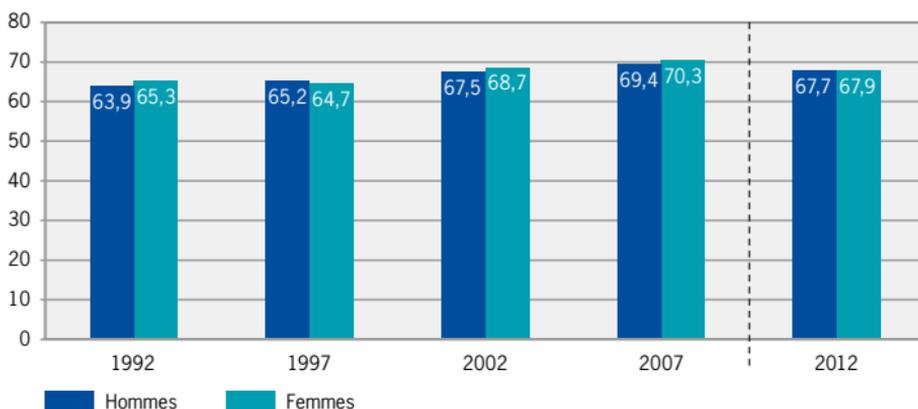
La santé de la population s'améliore

La santé de l'être humain doit être préservée et favorisée

Lorsqu'une personne se sent en bonne santé, elle est souvent plus satisfaite de son existence que lorsqu'elle est malade ou souffre d'un handicap. Elle est aussi plus productive. Vivre longtemps et en bonne santé profite tout d'abord aux personnes concernées. Mais il est aussi dans l'intérêt de l'économie et de la société que les individus soient en bonne forme.

Espérance de vie en bonne santé

Espérance de vie à la naissance, en années



2012: rupture de série temporelle due à une révision du questionnaire

Source: OFS – Enquête suisse sur la santé (ESS)

© OFS, Neuchâtel 2015

- Entre 1992 et 2007, l'espérance de vie en bonne santé a augmenté de 5 ans pour les femmes et de 5,5 ans pour les hommes.
- En 2012, elle était de 67,9 ans pour les femmes et de 67,7 ans pour les hommes. Ces données ne sont pas comparables avec celles des années précédentes.
- En 2012, l'espérance de vie en général était de 84,7 ans pour les femmes et de 80,5 ans pour les hommes.

Revenus



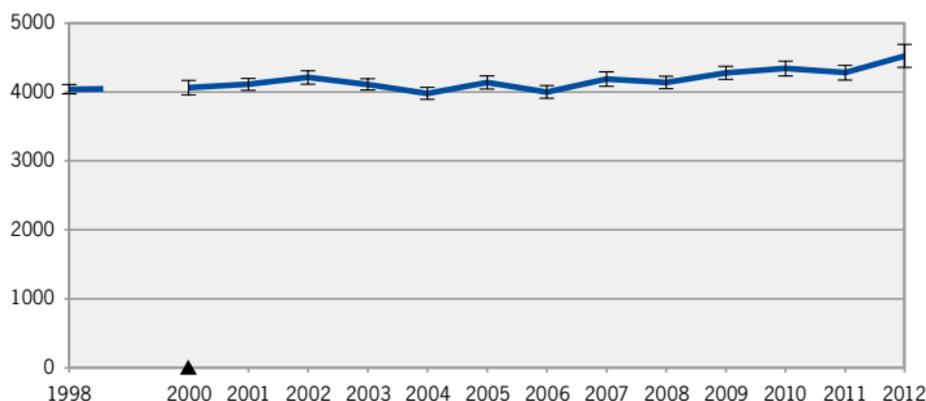
Les revenus augmentent

Chaque être humain doit avoir la possibilité de satisfaire ses besoins vitaux. Il doit disposer d'une certaine marge de manœuvre pour satisfaire également des besoins allant au-delà des nécessités vitales

On ne peut satisfaire ses besoins vitaux matériels comme manger, s'habiller, se loger si l'on ne dispose pas de moyens financiers suffisants, qui proviennent généralement du revenu. Certains besoins immatériels comme la formation ou la santé sont aussi plus difficiles à satisfaire pour les personnes qui n'ont pas suffisamment d'argent.

Revenu disponible équivalent

Revenu mensuel disponible équivalent aux prix de 2012 (moyenne), en francs



Source: OFS – Enquête sur le budget des ménages (EBM)

© OFS, Neuchâtel 2015

- Entre 1998 et 2006, aucune augmentation sensible du revenu mensuel disponible équivalent moyen n'a été enregistrée. Depuis 2006 une tendance à la hausse est observée.
- En 2012, les 20% de la population les plus riches disposaient d'un revenu 4,5 fois plus élevé que celui des 20% les plus pauvres.

Sécurité



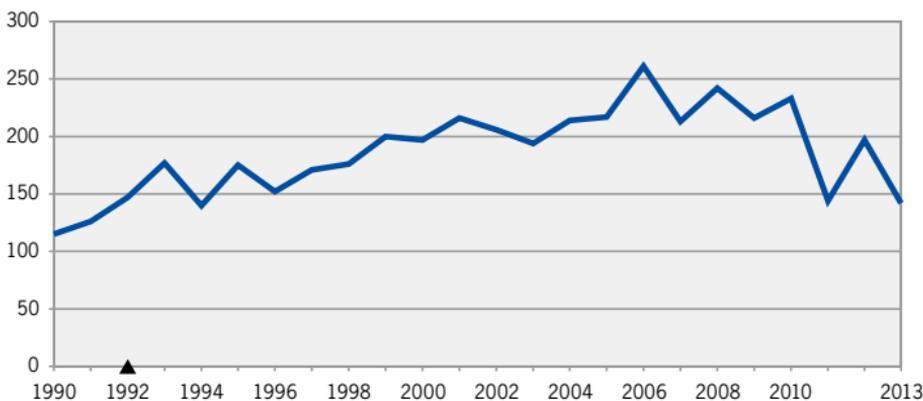
Les condamnations pour infractions de violence grave sont en augmentation

La sécurité corporelle fait partie des besoins vitaux

Le nombre de condamnations pour infractions consommées de violence grave (avec atteintes à la vie ou à l'intégrité corporelle) est un indicateur du degré de satisfaction de ce besoin.

Infractions de violence

Condamnations pour infractions graves consommées (homicides, lésions corporelles graves, viols, brigandages violents et prises d'otages)



Source: OFS – Statistique des condamnations pénales (SCP)

© OFS, Neuchâtel 2015

- Le nombre de condamnations pour des actes consommés de violence grave a augmenté de 115 cas en 1990 à 142 en 2013.
- En 2013, 43,7% des 142 condamnations pour infractions de violence grave étaient des condamnations pour viol, 35,9% pour lésions corporelles graves, 16,9% pour homicide, 2,8% pour brigandages et 0,7% pour prises d'otages.
- La tendance est liée aux transformations du contexte pénal (la violence domestique est, par exemple, poursuivie d'office depuis 2004) ainsi qu'à une prise de conscience croissante du problème de la violence augmentant la propension des individus à dénoncer ces actes ainsi qu'à poursuivre pénalement l'auteur de ceux-ci.
- Il est cependant probable que les actes de violence domestique et les viols ne soient pas toujours dénoncés.

Chômage



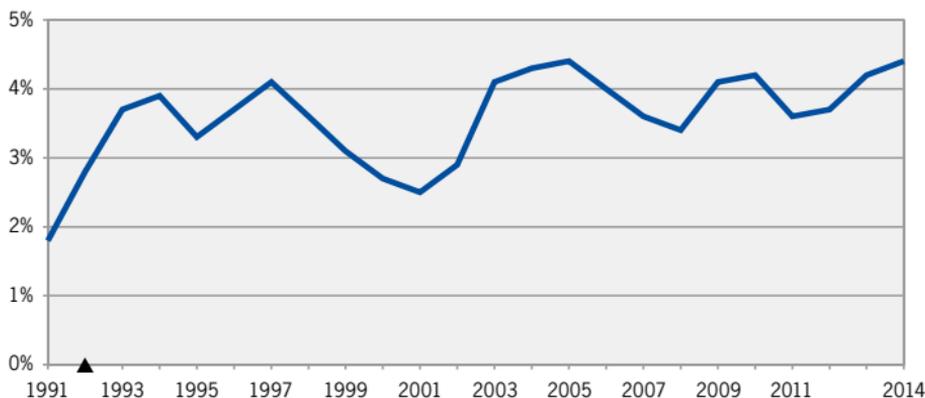
Le taux de chômage au sens du BIT¹ est en augmentation

Les personnes qui le souhaitent devraient pouvoir subvenir à leurs besoins grâce à un emploi valorisant

Dans les pays développés, le chômage est l'une des principales causes de pauvreté et d'exclusion sociale. La statistique du chômage au sens du BIT recense toutes les personnes sans travail à la recherche d'un emploi; elle est ainsi plus complète que la statistique des chômeurs inscrits, souvent utilisée, qui ne prend en compte que les demandeurs d'emploi inscrits dans les offices régionaux de placement (ORP).

Taux de chômage au sens du BIT

Part des chômeurs au sens du BIT dans la population active



Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)

© OFS, Neuchâtel 2015

- De 1991 à 2014, le taux de chômage au sens du BIT a globalement augmenté en connaissant d'importantes fluctuations; en 2014, il s'élevait à 4,4%.
- Le taux de chômage au sens du BIT est fortement influencé par la situation conjoncturelle.
- En 2014, plus de 208'000 personnes étaient sans emploi.
- Le taux de chômage au sens du BIT est, en moyenne, près de deux fois plus élevé chez les jeunes actifs de 15 à 24 ans (7,7% en 2014) que dans l'ensemble de la population active en âge de travailler (15 à 64 ans).

¹ BIT: Bureau International du Travail

Pauvreté



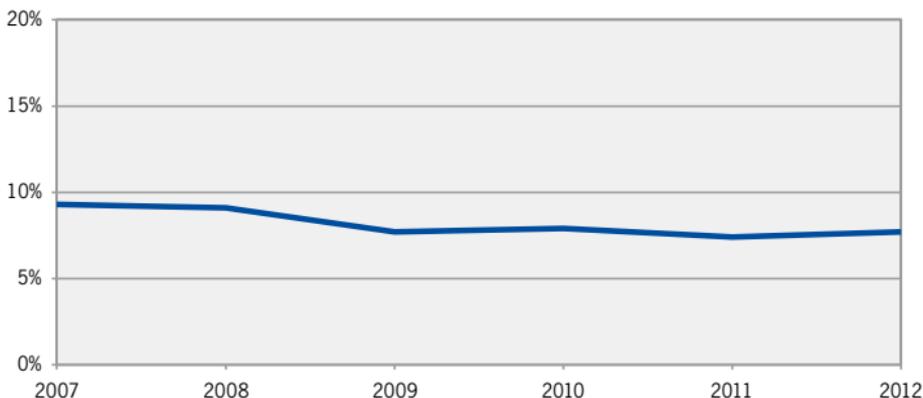
Le taux de pauvreté diminue

Une vie dans la dignité exclut tout état de pauvreté

Ne pas vivre dans la pauvreté signifie en premier lieu que les besoins dont la satisfaction est nécessaire à la survie (alimentation, habillement, logement et soins médicaux de base) sont satisfaits. Mais il convient de tenir aussi compte de besoins allant au-delà de ces besoins vitaux, tels que les contacts humains et la participation à la vie active.

Taux de pauvreté

Part de la population résidente permanente vivant sous le seuil de pauvreté



Sans prise en compte du loyer fictif

Source: OFS – Revenus et conditions de vie en Suisse (SILC)

© OFS, Neuchâtel 2015

- De 2007 à 2012, la part de personnes touchées par la pauvreté passe de 9,3% à 7,7%.
- En 2012, plus de 590'000 personnes vivaient en Suisse au-dessous du seuil de pauvreté. Cette année-là, le seuil de pauvreté se situait en moyenne à 2200 francs par mois pour un ménage d'une personne seule et à 4050 francs par mois pour un ménage de deux adultes et deux enfants de moins de 14 ans.
- Les groupes de population les plus touchés par la pauvreté sont les familles monoparentales (16,5% vivaient en dessous du seuil de pauvreté en 2012), les personnes sans activité professionnelle (15,7%) et les personnes sans formation post-obligatoire (13,9%).

Aide au développement



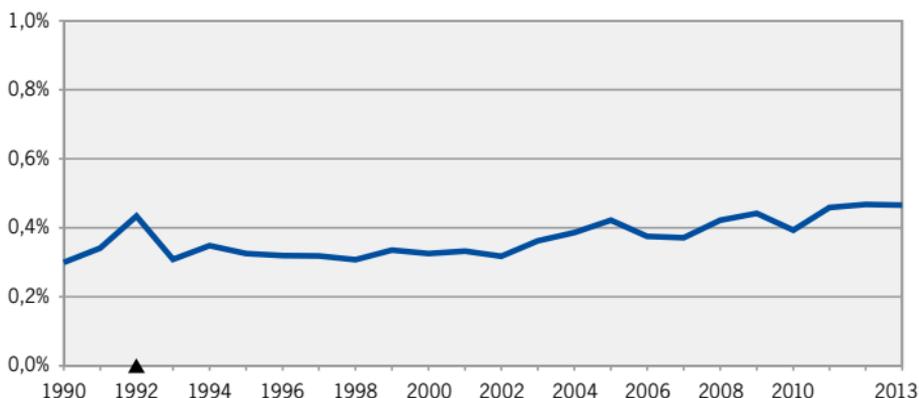
L'aide publique au développement augmente

La pauvreté dans les pays en développement doit être combattue

Le droit à une vie dans la dignité et exempte de pauvreté n'est pas limité à la Suisse. Dans un développement dit durable, les personnes vivant dans des pays plus pauvres doivent également pouvoir accéder de manière appropriée aux diverses ressources.

Aide publique au développement

Par rapport au revenu national brut* (précédemment produit national brut)



* Revenu national brut calculé selon le système européen des comptes nationaux et régionaux 1995 (SEC95)
2011, 2012, 2013: provisoire

Sources: Direction du développement et de la coopération

© OFS, Neuchâtel 2015

- La part de l'aide au développement dans le revenu national brut (RNB) suisse est demeurée stable durant les années 1990, avant d'augmenter légèrement au début du nouveau millénaire. Ces dix dernières années, 0,41% du revenu national brut a été consacré, en moyenne, à l'aide au développement.
- En 2013, les pouvoirs publics suisses ont consacré plus de 2,9 milliards de francs à l'aide au développement.
- La contribution de la Suisse se situe au-dessous de la valeur préconisée par l'ONU, qui est de 0,7% du RNB.

Egalité



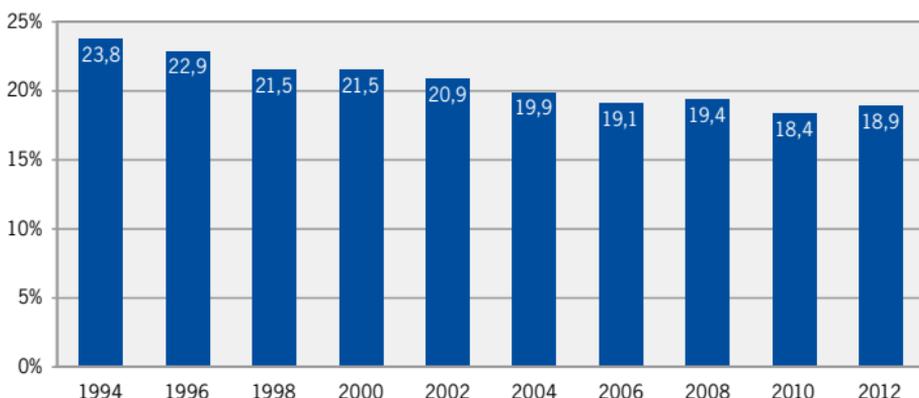
L'écart salarial entre femmes et hommes se réduit peu à peu

Chaque individu doit avoir les mêmes droits et les mêmes chances; les ressources doivent être réparties équitablement

Si deux personnes reçoivent des salaires différents pour le même travail, il y a inégalité des droits et des chances. La discrimination des femmes sur le plan salarial s'accompagne souvent d'autres inégalités, telles qu'un accès plus difficile à des positions professionnelles influentes.

Disparités salariales selon le sexe

Différence salariale* hommes-femmes par rapport au salaire mensuel brut des hommes, secteur privé



* Par rapport au salaire médian

Source: OFS – Enquête sur la structure des salaires (ESS)

© OFS, Neuchâtel 2015

- Globalement, entre 1994 et 2012, les disparités salariales entre femmes et hommes dans le secteur privé ont légèrement diminué.
- En 2012 dans le secteur privé, les femmes gagnaient en moyenne 1236 francs de moins par mois que les hommes, ce qui correspond à une différence d'environ 19%.
- Cette différence entre les sexes s'explique en partie par le fait que les femmes travaillent plus souvent dans des professions où les salaires sont bas et qu'elles ont en moyenne des formations moins poussées et moins d'expérience professionnelle.
- Pourtant, même avec une formation et une fonction équivalentes, les femmes continuent de gagner en moyenne moins que les hommes. Selon les analyses, on estime que 40% de la différence salariale peut être considérée comme une discrimination fondée sur le sexe.

Compétences en lecture des jeunes



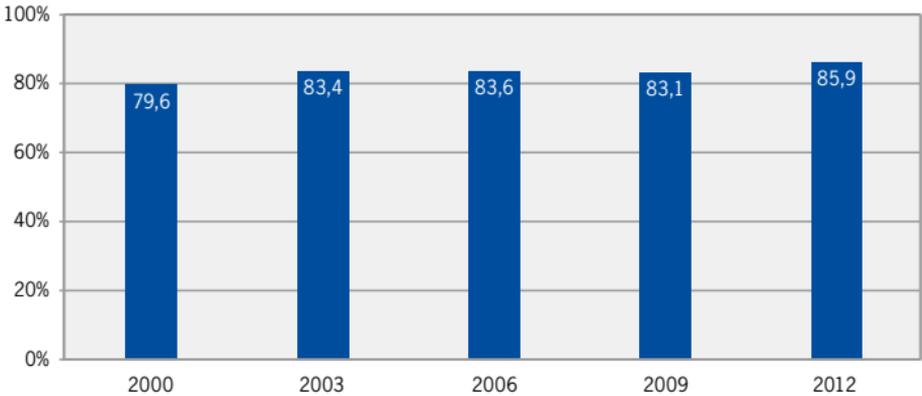
Les compétences en lecture des jeunes s'améliorent

La capacité de comprendre et de traiter des informations doit être encouragée; la compétitivité de la Suisse doit être préservée et favorisée

Les jeunes qui ne comprennent pas les textes écrits, ou seulement avec peine, sont souvent moins en mesure de faire face à des mutations sociales de manière constructive. La faculté d'innover et la compétitivité de l'économie dépendent aussi du niveau de formation de la population.

Compétences en lecture des jeunes de 15 ans

Part des jeunes de 15 ans qui atteignent au moins le niveau de compétence 2 en lecture (sur une échelle de < 1 à 6¹)



¹ 2009: modification des profils de compétences

Sources: OFS, Consortium PISA.ch

© OFS, Neuchâtel 2015

- Entre 2000 et 2012, la part des élèves capables de résoudre des exercices de lecture élémentaires à complexes a augmenté. En 2012, plus de 85% des jeunes pouvaient lire et comprendre des textes simples à complexes (niveaux de compétence 2 à 6).
- Environ 3% des élèves ne sont en revanche pas en mesure de désigner le thème central d'un texte et d'en restituer les informations (niveau de compétence < 1).

Dettes publiques



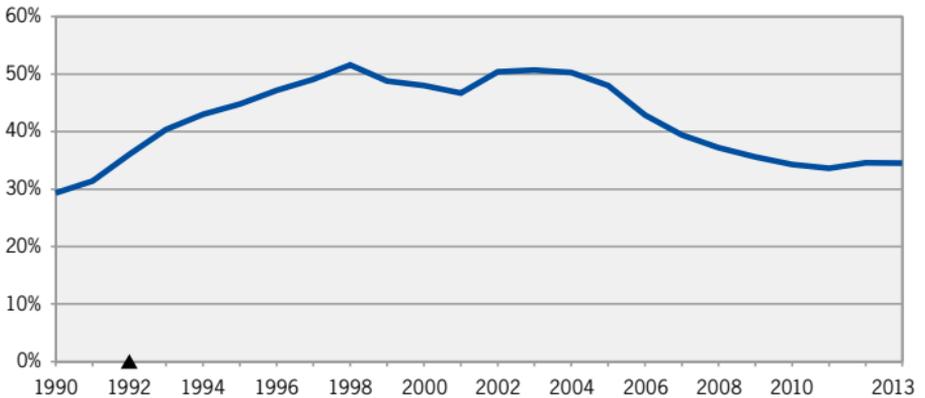
Après une augmentation, la dette publique est revenue en-dessous du niveau atteint en 1992

La marge de manœuvre des générations futures ne doit pas être restreinte

On parle d'un endettement important lorsque l'Etat n'est plus à même d'assurer des tâches essentielles en raison de ses dettes ou ne peut le faire que de manière limitée. Un taux d'endettement élevé pèse sur les générations d'aujourd'hui et de demain, car le paiement des intérêts engage des moyens financiers considérables, qui ne peuvent être utilisés à d'autres fins.

Taux d'endettement des administrations publiques

Dettes brutes de la Confédération, des cantons et des communes (sans les assurances sociales) par rapport au produit intérieur brut



2013: chiffre partiellement estimé

Source: AFF – Statistique financière

© OFS, Neuchâtel 2015

- Le taux d'endettement des collectivités publiques a fortement augmenté dans les années 1990. Ces dernières années, ces dettes ont toutefois pu être réduites.
- En 2013, la dette cumulée de la Confédération, des cantons et des communes s'élevait à plus de 219 milliards de francs.
- La dette de la Confédération représentait plus de la moitié de cette dette totale, celle des cantons près d'un quart et celle des communes un cinquième environ.

Investissements



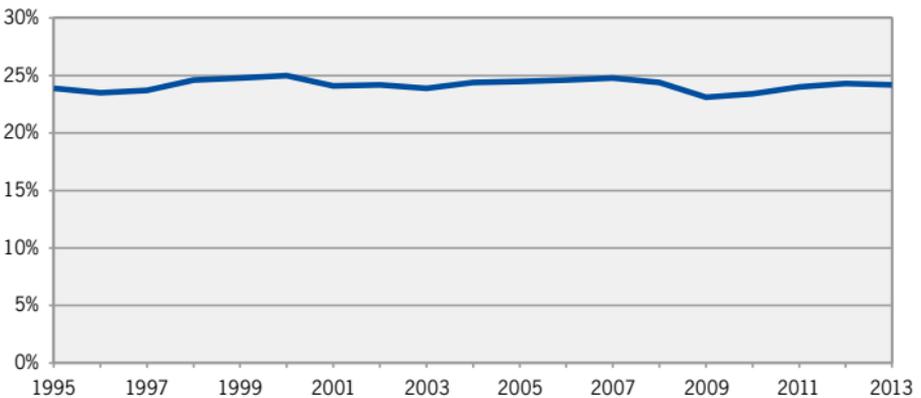
La part des investissements dans le produit intérieur brut stagne

L'efficacité économique de la société doit être préservée ou améliorée

Une économie qui veut rester efficace doit notamment produire des biens et des services en suffisance. La production implique des investissements, par exemple dans les bâtiments, les équipements et les moyens de transport.

Part des investissements au produit intérieur brut

Formation brute de capital fixe par rapport au produit intérieur brut



2012 et 2013: provisoire

Source: OFS – Comptabilité nationale (CN)

© OFS, Neuchâtel 2015

- Depuis 1995, la part des investissements dans le produit intérieur brut n'a que peu évolué.
- En 2013, les investissements se sont élevés à près de 144 milliards de francs.

Innovation et technologie



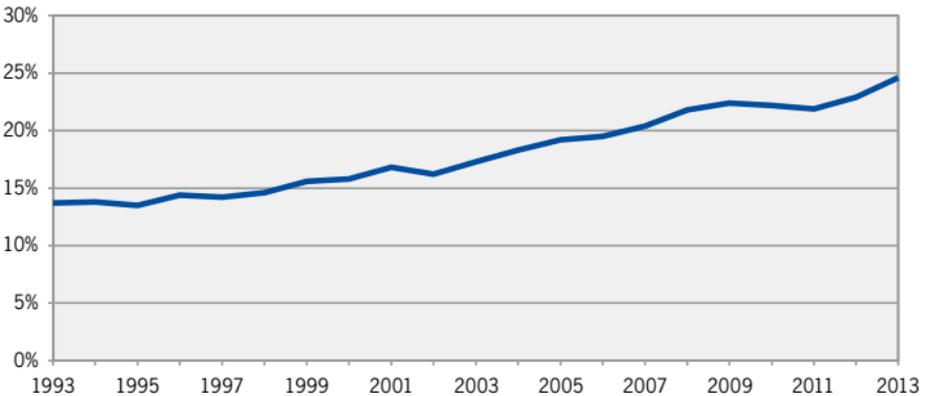
Le nombre de personnes travaillant dans les domaines scientifiques et technologiques augmente

L'efficacité économique de la société doit être préservée ou améliorée

La recherche et la technologie sont des moteurs essentiels de l'innovation, qui est elle-même une condition importante pour que l'économie soit durablement performante. Une main-d'œuvre bien formée dans ces domaines contribue à assurer la compétitivité de la Suisse.

Ressources humaines en science et technologie (S-T)

Part des personnes formées et actives en S-T dans la population active occupée



Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)

© OFS, Neuchâtel 2015

- La proportion de personnes formées et travaillant dans les domaines scientifiques et technologiques par rapport à l'ensemble des actifs occupés s'est nettement accrue depuis le début des années 1990.
- En 2013, 1'098'000 personnes appartenaient à cette catégorie de travailleurs, ce qui représente environ un quart des personnes actives occupées.
- Cette évolution montre que la Suisse s'adapte à la concurrence plus vive qui prévaut à l'échelle mondiale.

Biodiversité



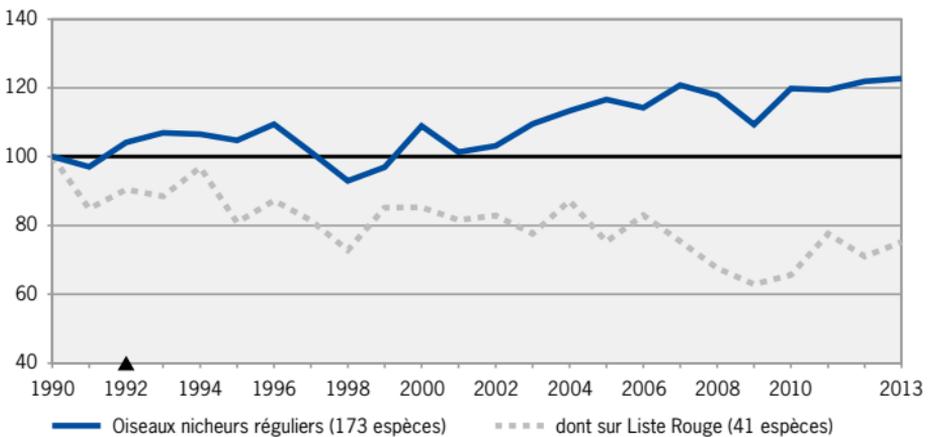
Les populations d'oiseaux nicheurs sont en augmentation

La diversité de la nature doit être sauvegardée

La diversité biologique est importante à plusieurs égards: elle maintient par exemple l'écosystème en équilibre et recèle un potentiel permettant de développer de nouveaux médicaments. La diversité des animaux et des plantes ne peut être préservée qu'en sauvegardant la diversité de leur habitat, qui comprend des forêts, des prairies et des terres arables.

Populations d'oiseaux nicheurs

Evolution des populations d'oiseaux nicheurs en Suisse
Indice 1990=100



Source: Station ornithologique suisse de Sempach

© OFS, Neuchâtel 2015

- Si l'on considère les 173 espèces évaluables parmi les 176 espèces d'oiseaux nichant régulièrement en Suisse, on constate une tendance positive pour ces vingt dernières années. La valeur basse de 2009 est à attribuer à l'hiver 2008–2009, particulièrement rigoureux. Malgré un hiver à nouveau froid et enneigé en 2009–2010, beaucoup d'espèces ont partiellement compensé les pertes d'effectifs en 2010.
- L'évolution des 41 espèces menacées inscrites sur la Liste Rouge est marquée par d'importantes fluctuations et tend, sur l'ensemble de la période, à la baisse. À long terme, l'évolution des effectifs des espèces placées sur la Liste Rouge révèle le degré d'efficacité des mesures prises en faveur de la protection des espèces menacées.
- La Liste Rouge regroupe les espèces menacées ou rares. Un des critères importants de l'inscription d'une espèce dans cette liste est le recul de sa population.

Surfaces bâties



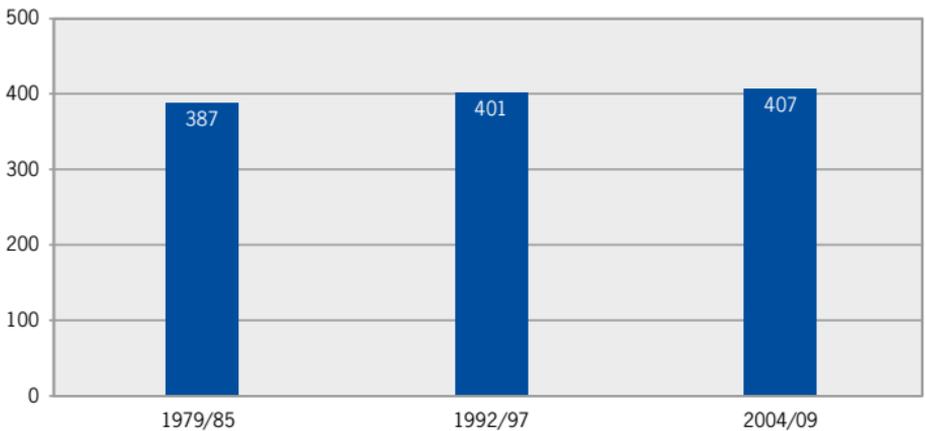
Les surfaces d'habitat et d'infrastructure par habitant augmentent

Les ressources naturelles doivent être durablement sauvegardées

Le sol est l'une des ressources naturelles les plus importantes pour les humains, les animaux et les plantes. La construction d'habitations, de routes et de sites industriels entraîne obligatoirement une perte de surfaces agricoles et de biotopes importants; il n'est guère possible d'inverser ce processus, qui concerne donc aussi les générations à venir.

Surface d'habitat et d'infrastructure par habitant

Aires de bâtiments, aires industrielles, surfaces d'infrastructure spéciale, espaces verts et lieux de détente, surfaces de transport, en m²/personne



Source: OFS – Statistique de la superficie, STATPOP

© OFS, Neuchâtel 2015

- Entre les années 1980 et la deuxième moitié des années 2000, la surface bâtie par personne s'est accrue de plus de 5%. Les surfaces bâties ont progressé au total de 23,4%, ce qui représente une surface de 584 km², équivalant à la superficie du lac Léman.
- Vers la fin des années 2000, on comptait en Suisse environ 407 m² de surface d'habitat et d'infrastructure par personne (ce qui correspond à environ deux courts de tennis).
- L'augmentation de la surface bâtie par habitant est notamment due à l'utilisation de surfaces toujours plus grandes pour le logement. Les aires d'habitation ont ainsi augmenté de 44% au cours de la période observée.
- Environ la moitié des surfaces d'habitat et d'infrastructure est dévolue aux bâtiments, 30% sont utilisées comme surfaces de transport et un peu plus de 6% servent d'espaces verts et de lieux de détente.
- Les résultats pour la période 2004/2009 montrent que la croissance des surfaces d'habitat et d'infrastructure a été moins marquée que lors des précédents relevés.

Transport de marchandises



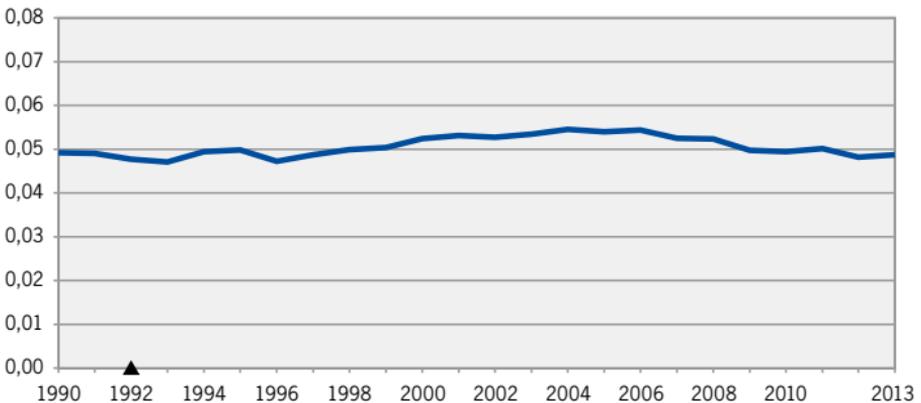
Pas de modification notable de l'intensité du transport de marchandises

La charge environnementale occasionnée par la pollution doit être réduite autant que possible

Pour fonctionner, une économie doit obligatoirement transporter des marchandises. Mais le transport de marchandises, notamment par la route, crée aussi des problèmes de bruit et de pollution et augmente la consommation de ressources. Il faut donc faire en sorte de maintenir le volume des transports de marchandises au niveau le plus faible possible par rapport au rendement de l'économie.

Intensité du transport de marchandises

Prestations de transport de marchandises (route et rail) par rapport au PIB aux prix de l'année précédente, année de référence 2005, en tonnes-kilomètres/francs



2013: provisoire

Sources: OFS – Statistique suisse des transports; OFS, SECO – Comptabilité nationale

© OFS, Neuchâtel 2015

- Entre le milieu des années 1990 et le milieu des années 2000, les prestations de transport de marchandises se sont accrues plus fortement que l'économie nationale. Ce qui signifie que pour chaque franc gagné, il fallait transporter toujours plus de marchandises, sur des trajets toujours plus longs.
- Depuis 2006 l'intensité du transport de marchandises tend à diminuer.
- En 2013, les prestations de transport de marchandises, par la route et le rail, ont représenté près de 29 milliards de tonnes-kilomètres.
- Si trois cinquièmes des marchandises étaient encore transportées par le rail au début des années 1970, cette proportion n'était plus que de deux cinquièmes en 2013.

Transport de personnes



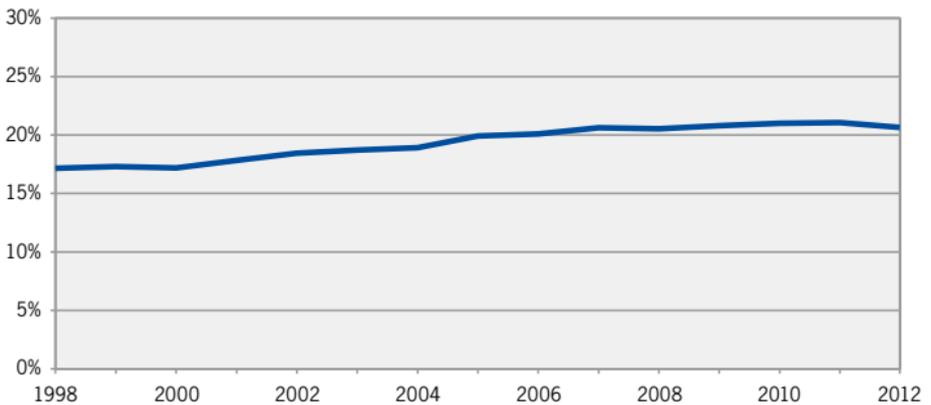
La part des transports publics augmente

La charge environnementale occasionnée par la pollution doit être réduite autant que possible

La mobilité est un besoin humain fondamental et une condition importante pour assurer le fonctionnement d'une économie. Le choix des moyens de transport est déterminant: se déplacer avec les transports publics, à vélo ou à pied, est meilleur pour l'environnement et bénéfique pour la santé.

Répartition modale du transport des personnes

Part des transports publics dans l'ensemble des transports de personnes sur la route et le rail, en % des personnes-kilomètres



Source: OFS – Statistique suisse des transports

© OFS, Neuchâtel 2015

- La part des transports publics dans l'ensemble des transports a augmenté depuis 1998 et s'élevait à 20,6% en 2012.
- Le nombre total de kilomètres parcourus par personne a augmenté de plus de 25% entre 1998 et 2012.
- La part des personnes-kilomètres du trafic lent (déplacements à vélo ou à pied) dans l'ensemble des transports de personnes est de 6,7%. La voiture est de loin le moyen de transport le plus utilisé pour le transport de personnes.

Consommation d'énergie



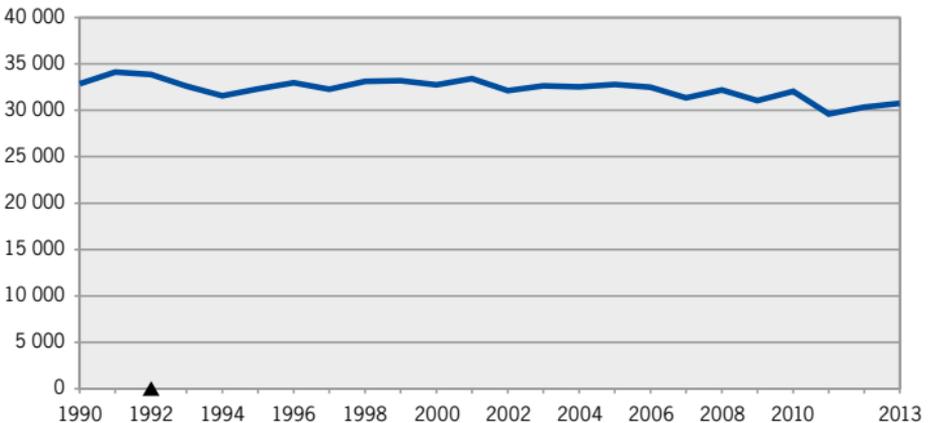
La consommation d'énergie par personne diminue

Les ressources renouvelables et non renouvelables doivent être utilisées avec modération

L'énergie est l'une des ressources essentielles au fonctionnement de notre société. La disponibilité d'énergie et la pérennité de l'approvisionnement doivent, ainsi, pouvoir être assurées. Toutefois, la production et la consommation d'énergie, non renouvelable ou renouvelable, engendrent des nuisances, que ce soit par l'émission de gaz à effet de serre ou de polluants de l'air, par la génération de déchets non dégradables, ou par l'impact exercé sur les cours d'eau ou les paysages.

Consommation d'énergie

Consommation finale d'énergie par personne, en kilowattheures



Sources: OFS – STATPOP; OFEN – Statistique globale suisse de l'énergie

© OFS, Neuchâtel 2015

- La consommation finale d'énergie par personne a diminué depuis 1990. Elle reste toutefois à un niveau très élevé.
- La consommation annuelle par personne atteint plus de 30'000 kilowattheures, ce qui correspond à environ 3600 litres d'essence.
- En raison de l'accroissement de la population, la consommation finale absolue d'énergie a augmenté de 12,8% depuis 1990. En 2013, elle s'est élevée à 895'990 térajoules, ce qui correspond à près de 29 millions de m³ d'essence, soit plus de 366'000 wagons-citernes.

Consommation de matières



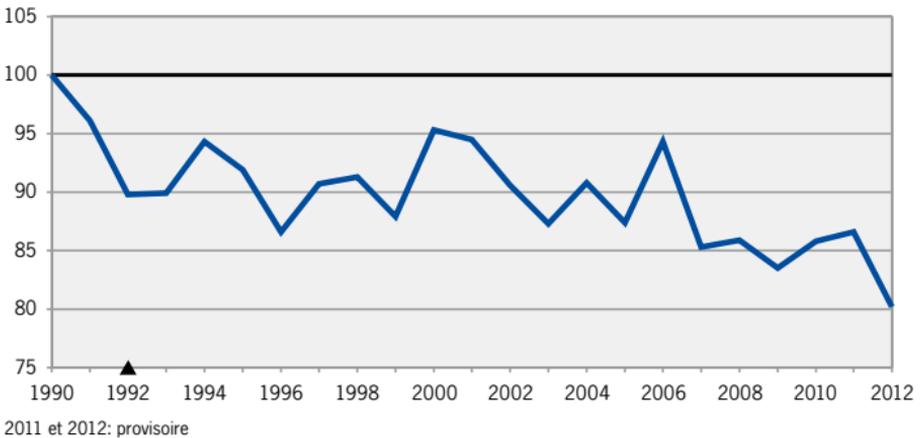
L'intensité matérielle diminue

Les flux de matières et d'énergie doivent être optimisés, les ressources naturelles sauvegardées durablement

Une «dématérialisation» de notre société, et par là une diminution des pressions sur l'environnement exercées par les activités économiques et les autres activités humaines, constitue un enjeu déterminant sur la voie du développement durable. L'ensemble des besoins matériels d'un pays (TMR) est la somme de tous les flux directs entrants (extraction indigène de biomasse et de minéraux utilisée, plus les importations) et des flux indirects (extraction indigène non utilisée et flux cachés liés aux importations). On mesure l'intensité matérielle en divisant l'ensemble des besoins matériels par le produit intérieur brut.

Intensité matérielle

Ensemble des besoins matériels (TMR) par unité de produit intérieur brut réel (PIB)
Indice 1990 = 100



Sources: OFS – Comptabilité environnementale; OFS, SECO – Comptabilité nationale

© OFS, Neuchâtel 2015

- L'intensité matérielle de la Suisse a fluctué entre 1992 et 2012 et suit une tendance générale à la baisse.
- En 2012, l'ensemble des besoins matériels atteignait 331 millions de tonnes au total, soit 41 tonnes par personne.

Qu'est-ce que le développement durable ?

Le concept de développement durable tel que nous l'utilisons aujourd'hui a été décrit pour la première fois en 1987 dans le rapport Brundtland de la Commission pour l'environnement et le développement. Il y est défini en ces termes :

«Le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.»

A cette définition, le rapport Brundtland ajoute deux éléments jugés fondamentaux : accorder la priorité aux besoins essentiels des individus (en particulier ceux des plus démunis) et prendre en compte les limites de capacité de notre environnement.

En 1992, le Sommet de la Terre de Rio fournit les bases de la mise en œuvre politique du développement durable, en proposant l'Agenda 21 (plan d'action pour le 21^e siècle). En 2012 la Conférence Rio+20 fut l'occasion de renouveler les engagements en définissant les prochaines étapes du développement durable dans le rapport *The Future We Want*.

A l'échelle nationale, la Suisse s'est engagée en 1992 à définir et à mener une politique de développement durable. Ceci s'est concrétisé dès 1997 dans la «Stratégie pour le développement durable» du Conseil fédéral, périodiquement renouvelée et dont la dernière version comprend un plan d'action pour la législature (2011–2015). Le développement durable est, en outre, inscrit dans la Constitution fédérale révisée de 1999 (art. 2 et 73).

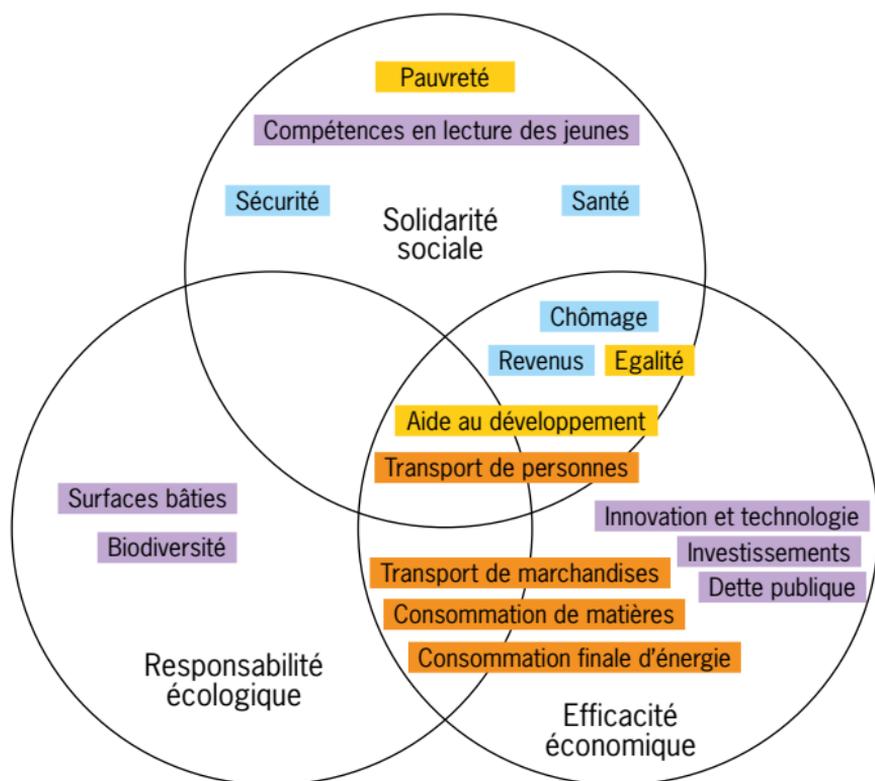
Dans la politique fédérale, les trois «piliers» traditionnels du développement durable (la société, l'environnement et l'économie), largement utilisés depuis le Sommet de la Terre de 1992, ont été reformulés en trois objectifs qualitatifs :

- la solidarité sociale,
- la responsabilité écologique,
- l'efficacité économique.

Ces trois objectifs sont interliés et peuvent être représentés par trois cercles qui s'entrecoupent. Les intersections de ces cercles symbolisent la nécessité, pour le développement durable, de concilier ces trois objectifs parfois contradictoires. Plus globalement, le schéma tridimensionnel exprime le défi du développement durable : prendre en compte la qualité de vie des générations actuelles, la préservation des ressources pour les générations futures, les exigences d'équité (interfaces entre l'objectif de solidarité sociale et les deux autres objectifs) et la nécessité d'utiliser les ressources de façon rationnelle (interface entre l'objectif de responsabilité écologique et celui d'efficacité économique).

Le schéma de la page suivante présente la position des 17 indicateurs-clés par rapport aux trois objectifs qualitatifs et à leurs intersections.

Vue d'ensemble des indicateurs-clés, présentés selon les trois objectifs qualitatifs



Autres informations:

Plus d'informations sur MONET à l'adresse www.monet.admin.ch

- L'ensemble des indicateurs en ligne.
- Les 45 principes qui indiquent la direction à suivre pour aller vers un développement durable.
- Le tableau de bord qui permet de visualiser en un clin d'œil les progrès effectués dans les dix défis clés de la Stratégie du Conseil fédéral pour le développement durable 2012–2015.

Informations complètes sur la politique suisse en matière de développement durable à l'adresse: www.are.admin.ch/developpementdurable

Publications:

OFS, ARE, OFEV, DDC: Rapport sur le développement durable 2012, Neuchâtel 2012

Conseil fédéral suisse: Stratégie pour le développement durable 2012–2015, Berne 2012

OFS, ARE, OFEV, DDC: Développement durable – Statistique de poche 2014, Neuchâtel 2014

OFS, ARE, OFEV, DDC: Monitoring du développement durable – La Suisse dans un monde globalisé, Neuchâtel 2008

Editeur:	Office fédéral de la statistique (OFS)
Rédaction:	5 ^e édition; Davide Molinari, Laure Alizée Tallent, OFS
Graphisme/ Layout:	Section DIAM, Prepress/Print, OFS
Page de couverture:	OFS; concept: Netthoewel & Gaberthüel, Bienne; photo: © Anetta – Fotolia.com
Traductions:	Services linguistiques de l'OFS; disponible en versions pdf ou imprimées en allemand, français, italien et anglais
Renseignements:	Office fédéral de la statistique, Section Environnement, développement durable, territoire, Vincent Willi, tél. 058 467 24 44, monet@bfs.admin.ch
Commandes:	Numéro de commande: 735-1500, gratuit, tél. 058 463 60 60, fax: 058 463 60 61, order@bfs.admin.ch